classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom du produit : SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE-

ROSEE DU MATIN

Utilisation recommandée : Entretien des cuvettes de WC

Restrictions d'utilisation : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

Producteur, importateur, :

fournisseur

S.C. Johnson et Fils, Limitée

1 Webster Street

Brantford ON N3T 5R1

Téléphone : +1-800-558-5566

Numéro d'appel

d'urgence

: Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures)

(866) 231-5406

Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952)

852-4647

Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures)

(613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

a your man man man are the characters (and)			
Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers	
Corrosion cutanée	Catégorie 1B	Provoque de graves brûlures	
		de la peau et de graves	
		lésions des yeux.	
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	Provoque de graves lésions	
_		des veux.	

Étiquetage

Symboles de danger

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

Corrosion

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Autres dangers : Non identifié

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	NoCAS	Pourcentage de poids
Chlorure d'hydrogène	7647-01-0	5.00 - 7.00
2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol	25307-17-9	1.50 - 3.00
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	68002-97-1	1.00 - 1.50

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Faire

immédiatement appel à une assistance médicale.

Contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

Inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter

la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une

position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Effet sur la peau : Provoque des brûlures graves de la peau.

Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Peut irriter le système respiratoire.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

Ingestion : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

l'incendie

: Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu.

Information supplémentaire

: Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les

fumées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.

Laver soigneusement après manipulation.

Précautions pour la protection de l'environnement

: En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets

dans l'environnement.

Méthodes et matériel de : Endiguer les renversements considérables.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

confinement et de nettoyage

Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au

mode d'emploi.

TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation

ou les gaz.

Laver soigneusement après manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Garder sous clef.

Conserver dans le conteneur d'origine.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en aluminium avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU **MATIN**

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Les limites dexposition par IACGIH ou IOSHA nont pas été établies pour ce produit ou les ingrédients à déclarer sauf indication contraire dans le tableau ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Lémission dune quantité importante de vapeurs peut être contrôlée au moyen dune ventilation locale par aspiration ou

dune protection respiratoire.

Protection des mains : Gants en caoutchouc

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection à l'épreuve des projections

de produits chimiques.

corps

Protection de la peau et du : Des chaussures ou bottes de protection.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond

après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : liquide

Couleur vert

Odeur Marine/Ozone

Seuil olfactif : Test non applicable pour ce type de produit.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU **MATIN**

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

рΗ : < 1

Point de fusion/point de

congélation

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

: 0 °C

: 100 °C

Point d'éclair : > 100 °C

> 212 °F

Taux d'évaporation : Test non applicable pour ce type de produit.

Inflammabilité (solide, gaz) : N'entretient pas la combustion.

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou

d'explosivité

: Test non applicable pour ce type de produit.

Pression de vapeur : Test non applicable pour ce type de produit.

Densité de vapeur : Test non applicable pour ce type de produit.

Densité relative : 1.01 - 1.05 g/cm3

Solubilité(s) : soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Test non applicable pour ce type de produit.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

Température d'auto-

inflammabilité

: Test non applicable pour ce type de produit.

Température de décomposition

: Test non applicable pour ce type de produit.

Viscosité, dynamique : 400 - 700 mPa.s

à 20 °C

Viscosité, cinématique : Test non applicable pour ce type de produit.

Propriétés comburantes : Test non applicable pour ce type de produit.

Composés organiques

volatils

0.1 % - Des exemptions supplémentaires peuvent

s'appliquer

Total VOC (% en poids) *

*comme défini par les règlementations d'états et fédérales des

Etats-Unis pour les produits de consommation

Autres informations : Non identifié

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de

javel), ou d'autres produits d'entretien.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU **MATIN**

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

Matières incompatibles : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de

javel), ou d'autres produits d'entretien.

Produits de décomposition

dangereux

: La décomposition par la chaleur peut provoquer le

dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie

orale

Toxicité aiguë par

inhalation

: DL50 3715 mg/kg

: CL50 > 10 mg/L

cutanée

Toxicité aiguë par voie : DL50 > 5000 mg/kg

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - poussière et buée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Vapeur
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz
Corrosion cutanée	Catégorie 1B	-

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017

Numéro de la FDS 350000032523GEN_SOF Number 59840

Lésions oculaires graves	Catégorie 1	-
Sensibilisation cutanée	Aucune classification proposée	-
Sensibilisation respiratoire	Aucune classification proposée	-
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune classification proposée	-
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-
Danger par aspiration	Aucune classification proposée	-

Condition médicale aggravée

: Des gens qui ont des affections chroniques respiratoires comme l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peut être plus prédisposées à l'irritation.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Chlorure d'hydrogène	Essai en semi- statique CL50	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	3.25 - 3.5 mg/l	96 h
2,2'-(octadec-9- enylimino)bisethanol	CL50 Référence s croisées	Danio rerio (poisson zèbre)	0.1 mg/l	96 h
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	CL50	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	> 1 - < 10 mg/l	48 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Chlorure d'hydrogène	Essai en statique CE50	Daphnia magna (Grande daphnie)	4.92 mg/l	48 h
2,2'-(octadec-9- enylimino)bisethanol	CE50 Mesuré(e)	Daphnia magna (Grande daphnie)	0.043 mg/l	48 h
	EC10	Daphnia magna (Grande	0.0107	21 d

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

		daphnie)	mg/l	
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	CE50	Daphnia magna (Grande daphnie)	> 1 - < 10 mg/l	48 h

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Chlorure d'hydrogène	Essai en statique CE50	Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)	4.7 mg/l	72 h
2,2'-(octadec-9- enylimino)bisethanol	Inhibition de la croissanc e CE50	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	0.0867 mg/l	72 h
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	CE50	Desmodesmus subspicatus (algues vertes)	> 1 - < 10 mg/l	72 h

Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'expositi on	Résumé
Chlorure d'hydrogène	Donnée non disponible		
2,2'-(octadec-9- enylimino)bisethanol	44 %	28 d	Difficilement biodégradable.
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	60 %	28 d	Facilement biodégradable.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n- octanol/eau (log)
Chlorure d'hydrogène	Donnée non disponible	0.25
2,2'-(octadec-9- enylimino)bisethanol	Donnée non disponible	3.4 Calculé(e)
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	Donnée non disponible	Donnée non disponible

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Chlorure d'hydrogène	Donnée non disponible	
2,2'-(octadec-9- enylimino)bisethanol	Donnée non disponible	
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	Donnée non disponible	

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Chlorure d'hydrogène	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
2,2'-(octadec-9- enylimino)bisethanol	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1

Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017

Numéro de la FDS 350000032523GEN_SOF Number 59840

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
Numéro ONU	1760	1760	1760
Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide Corrosif, N.S.A. mélange contenant (Hydrochloric acid, 2,2'-(Octadec-9- enylimino)bisethanol)	Liquide Corrosif, N.S.A. mélange contenant (Hydrochloric acid, 2,2'-(Octadec-9- enylimino)bisethan ol)	Liquide Corrosif, N.S.A. mélange contenant (Hydrochloric acid, 2,2'-(Octadec-9- enylimino)bisethanol)
Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Groupe d'emballage	II	II	II
Dangers pour l'environnement	-	-	-
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.	Produit non transporté en vrac.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1 Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017 Numéro de la FDS

350000032523GEN_SOF Number 59840

(TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur

les renseignements concernant les substances nouvelles de la

Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration de la

Proposition 65 de la Californie.

Règlements du Canada : Ce produit est classé conformément aux critères du règlement

sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le règlement sur les

produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

3	
0	
0	
	3 0 0

Codes Pour le NFPA

Santé	3	
Feu	0	
Réactivité	0	
Spécial	-	
I		

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



SCRUBBING BUBBLES® NETTOYANT POUR CUVETTE- ROSEE DU MATIN

Version 1.1

Date d'impression 12/14/2017

Date de révision 09/12/2017

Numéro de la FDS 350000032523GEN_SOF Number 59840

Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment &
	Regulatory Affairs (GSARA)